

# Un W.-C. sans odeur

## Un inventeur du Pays des Collines crée un système d'aspiration des odeurs dans les toilettes

**FRASNES** ▽ Luc Michel a choisi le salon de la construction et de la décoration Batimons pour présenter son invention qui a remporté la médaille d'or Eureka 2002. *"Cela fait plus de dix ans que je travaille sur ce concept, explique notre interlocuteur qui est régleur dans le textile à l'origine. J'avais une cinquantaine d'inventions en tête qui auraient pu faire l'objet d'un brevet mais j'ai dû faire un choix. Je me suis orienté vers le système d'aspiration des odeurs, parce que cela concerne tout le monde."*

En fait, un ventilateur centrifuge est installé dans la chasse au-dessus du niveau d'eau. Il aspire les odeurs de la cuvette et les rejette dans la conduite des eaux usées. Le bruit est limité à 37 décibels. Pour commercialiser son concept, l'inventeur a créé une SPRLU baptisée Eureka-Concept. Il est déjà parvenu à convaincre plusieurs restaurants de la région des Collines de l'utilité de son invention qui lutte contre les odeurs mais aussi contre les bactéries, c'est notamment le cas du très réputé Château du Mylord.

Mais Luc Michel vise aussi le particulier. *"Mon système peut être adapté sur une installation existante à condition que la chasse ne soit pas intégrée dans le mur. Rien ne se voit à l'extérieur du W.-C. En plus, cela ne coûte pas plus cher que d'installer un*

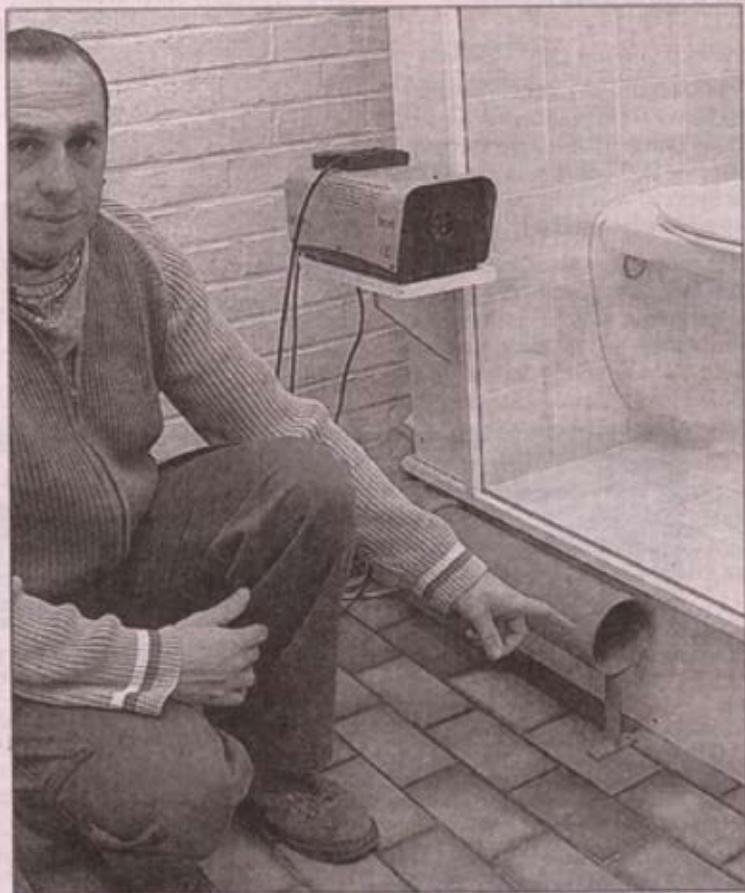
*système de ventilation classique."*

Actuellement, un système d'interrupteur intelligent avec un temporisateur est à l'étude. Il mettrait le système en route grâce à la pression exercée sur la lunette des toilettes. Il peut aussi être couplé avec l'interrupteur de la lumière.

Mais l'inventeur conseille plutôt de laisser fonctionner le système en continu, cela ne coûte que 12 euros

par an. *"On ne doit plus utiliser aucun désodorisant. Par ailleurs, ce système permet de brasser de l'air dans une partie de l'habitation puisqu'il traite 600 mètres carrés en 24 heures. Or, la ventilation des locaux est de plus en plus préconisée par les normes européennes. En aérant, on évite aussi de trop grandes concentrations en gaz radon."*

S. Deg.



**Un ventilateur centrifuge aspire les odeurs de la cuvette et les rejette dans la conduite des eaux usées.** (COURTOIS)

[www.air9.be](http://www.air9.be)